

N/REF : 17/03/2025 14H53 C:000224 I:03419

V/Appel du Lundi 17/03/2025 a 14H53

Sté BETAÏL VIANDE

**4, RUE SAINTE ANNE
22100 QUEVERT**

IMMEUBLE : Sté BETAÏL VIANDE
IMPASSE TARTIFUME
22100 QUEVERT

Rennes, le 23 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : IMPASSE TARTIFUME - MME BELLANGER 02 96 39 41 85

MOTIF : DEBOUCHAGE RESEAU EU (PARTIE ALLANT AU TOTAL ÉGOUT)

Donneur d'ordre : Mme C BELLANGER

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 19/03

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL

TENTATIVE DE DÉBOUCHAGE : DÉBOUCHAGE IMPOSSIBLE, AUCUN ACCES POUR
DÉBOUCHER

REPLI DU MATERIEL ET FIN DE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 20/03/25 a 10H08 Mme C BELLANGER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).

Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.

Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique

Vérification du bon écoulement du réseau.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer

l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Déplacement distance		1	105,45	105,45
TOTAL H.T.					105,45
T.V.A. a 20,00%					21,09
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>126,54</u>

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.